Institut de la statistique du Québec

Plan stratégique 2005-2008

Québec

105-05919/

Institut de la statistique du Québec

Plan stratégique

2005-2008

Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1er trimestre 2005
ISSN 0843-8250

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisée à condition
de mentionner la source.

Avril 2005

Table des matières

Lettre du ministre 4

Message du directeur général 5

Mission de l'Institut de la statistique du Québec et principaux domaines d'activité 7

Vision de l'Institut 8

Valeurs de gestion de l'Institut 8

Partenaires, utilisateurs et répondants de l'Institut 8

Contexte interne 9

Contexte externe 9

Enjeux 11

Schéma du Plan stratégique 2005-2008 12

Enjeux, orientations, axes d'intervention, objectifs, indicateurs et cibles 14

Enjeu : L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité 14

Orientation 1 : Faire évoluer l'offre de service conformément aux priorités gouvernementales et aux enjeux de la société 15

Orientation 2 : Gérer de façon intégrée les dimensions de la qualité 16

Orientation 3 : Générer de la connaissance à partir d'un plus grand éventail d'informations statistiques, compréhensibles et accessibles à tous 17

Enjeu : L'Institut de la statistique du Québec est reconnu, par les décideurs de l'appareil gouvernemental québécois et par Statistique Canada, pour son rôle prépondérant en matière d'information et d'expertise statistiques sur le Québec 18

Orientation 4 : Saisir toutes les occasions de démontrer et de faire reconnaître le niveau d'excellence des produits et services de l'Institut 18

Orientation 5 : Agir à titre de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles afin d'optimiser le système statistique québécois 19

Enjeu : L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes 20

Orientation 6 : Maximiser l'utilisation des ressources de l'Institut en maintenant un juste équilibre entre les activités et les capacités organisationnelles 21

Lettre du ministre

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous transmets le Plan stratégique de l'Institut de la statistique du Québec pour les années budgétaires 2005-2008.

Ce plan stratégique vous est remis pour dépôt à l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Finances,

Michel Audet

Québec, le 10 mars 2005

Message du directeur général

Monsieur Michel Audet
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le Plan stratégique de l'Institut de la statistique du Québec pour les années budgétaires 2005-2008.

Ce deuxième plan stratégique constitue l'essentiel de la vision qui guidera les actions de l'Institut et ses interventions auprès des ministères et organismes, des citoyens, des partenaires, des chercheurs et autres utilisateurs de ses produits et services, au cours des trois prochaines années. Il fixe les objectifs que l'Institut s'engage à atteindre pour réaliser sa mission.

L'Institut, qui réunit une masse critique de compétences et de ressources, profitera de la mise en application de sa planification stratégique pour notamment accentuer, conformément à l'article 2 de sa loi constitutive, son rôle de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles auprès des ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques. Ce faisant, l'Institut vise, dans un effort de concertation, à doter le Québec d'un système statistique qui suscitera la confiance des décideurs et du public en général.

L'Institut poursuivra également, au cours des prochaines années, sa contribution aux efforts de modernisation de la gestion publique. Il entend réaliser ce plan stratégique grâce à l'engagement de son personnel et à la collaboration des interlocuteurs issus notamment des milieux de la santé, de l'économie, du marché du travail, de la culture, des communications, du milieu universitaire et de la recherche ainsi que de la population.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

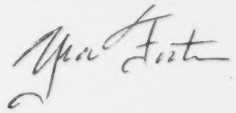

Yvon Fortin

Québec, le 10 mars 2005

Mission de l'Institut de la statistique du Québec et principaux domaines d'activité

L'Institut a été constitué le 1er avril 1999 avec l'entrée en vigueur des derniers articles de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011), adoptée en juin 1998.

L'Institut a pour mission, en vertu de sa loi constitutive (articles 2, 3 et 4), de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

L'Institut établit et tient à jour le bilan démographique du Québec. À cette fin, il recueille et compile les données, notamment sur les naissances, les mariages, les décès, l'immigration et l'émigration. Il procède en outre, annuellement, à une estimation de la population des municipalités et des arrondissements.

L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part, et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part. Lorsque le gouvernement lui en fait la demande, il informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés syndiqués des municipalités.

Le directeur général de l'Institut de la statistique du Québec représente officiellement le Québec au sein du Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique. À ce titre, il agit comme porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada, il transmet à l'agence statistique fédérale les besoins statistiques de l'administration publique québécoise, et il informe les ministères et organismes du Québec de l'évolution des programmes de Statistique Canada.

Actuellement, les principaux domaines de l'activité statistique de l'Institut sont :

- L'économie et les finances :
  - Le commerce extérieur;
  - La conjoncture économique;
  - L'économie du savoir;
  - Les institutions financières et coopératives.
- La structure économique :
  - La filière bioalimentaire;
  - Le secteur manufacturier.
- La société :
  - La culture et les communications;
  - La démographie;
  - L'éducation;
  - Les familles, les ménages et les conditions de vie;
  - Le marché du travail et la rémunération;
  - La santé.
- La méthodologie statistique;
- Les services et les stratégies de collecte.

En outre, l'Institut intervient dans d'autres domaines, notamment par des enquêtes statistiques sur mesure ou l'exploitation de fichiers administratifs à des fins statistiques.

Vision de l'Institut

L'Institut tend à être la référence dans le domaine de la statistique au Québec.

Il constitue le portail de la statistique pour les ministères et organismes québécois et l'interlocuteur du gouvernement du Québec auprès de Statistique Canada et des agences statistiques d'autres pays.

Il cherche à promouvoir la mise en place d'informations statistiques pertinentes, à favoriser le dialogue avec ses répondants dans le but de minimiser le fardeau de réponse, et avec ses utilisateurs afin d'assurer la qualité des informations statistiques produites.

Valeurs de gestion de l'Institut

La clientèle de l'Institut est au centre de son développement, qui se fait dans le respect des valeurs de gestion suivantes :

- L'objectivité, la neutralité politique, l'impartialité, l'intégrité et le respect de la confidentialité des renseignements détenus constituent des valeurs fondamentales.
- La qualité de ses produits et services est une préoccupation constante de l'Institut.
- L'Institut donne la plus haute priorité à la satisfaction de sa clientèle et au respect des répondants à ses enquêtes et de ses autres fournisseurs de données.
- L'Institut veut être une organisation innovatrice et toujours plus performante.
- L'Institut reconnaît que la compétence de son personnel et son développement sont des conditions déterminantes dans la réalisation de sa mission et de ses objectifs.

L'Institut adhère aux principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par la Commission économique pour l'Europe, organisme des Nations Unies.

Partenaires, utilisateurs et répondants de l'Institut

L'Institut, tout en constituant le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique, établit des rapports suivis avec ses partenaires, utilisateurs et répondants. Ces derniers regroupent :

- les ministères et organismes du gouvernement du Québec;
- les organismes parapublics;
- Statistique Canada;
- le milieu universitaire et les centres de recherche;
- le milieu syndical;
- le milieu associatif, y compris les fondations;
- les entreprises;
- les agences statistiques des autres pays;
- la population en général.

Contexte interne

L'Institut de la statistique du Québec est un jeune organisme qu'on peut encore qualifier d'organisme « en devenir », puisqu'il n'a que six années de réalisations à son actif. Les trois prochaines années devraient lui permettre de poursuivre son évolution et, particulièrement, de consolider ses acquis.

L'Institut, qui dispose de ressources modestes, doit faire face aux **défis** d'accroître et d'intégrer de nouvelles connaissances chez son personnel, de compter sur de nouvelles sources de données et de composer avec les changements rapides des technologies de l'information et des communications. Il doit également répondre à de nouveaux besoins ou à de nouvelles préoccupations, et anticiper les changements profonds qui bouleversent et qui continueront de modifier la société québécoise, et ce, tout en participant à l'effort de réduction des dépenses publiques.

La force de l'Institut réside dans l'expertise et la créativité de **son personnel**. Cette force peut, à certains moments, générer une certaine vulnérabilité car, la plupart du temps, une activité particulière relève d'un seul employé. De plus, l'Institut n'échappe pas au courant des années actuelles et futures, caractérisées par les départs à la retraite de plusieurs de ses employés et, avec eux, dans bien des cas, la perte d'une grande expertise qui ne sera récupérable qu'après l'acquisition de plusieurs années d'expérience par leurs remplaçants. La vulnérabilité de l'Institut est encore plus grande si l'on considère la nature de l'expertise recherchée pour renouveler sa main-d'œuvre, de même que la rareté de ce savoir dans plusieurs de ses domaines d'activité.

Il faut également souligner que près du tiers du budget de l'Institut provient de **revenus autonomes**. Par définition, les revenus autonomes permettent de réaliser des travaux statistiques *ad hoc*. Cependant, de plus en plus, un certain pourcentage de ces travaux est de nature récurrente, mais sans faire l'objet d'un partenariat à long terme ou sans que les sommes correspondantes soient transférées à la subvention. De ce fait, ces travaux créent une pression sur les capacités organisationnelles de l'Institut. De plus, l'Institut doit composer avec un ratio important d'employés occasionnels, dont certains constituent un noyau d'expertise.

Plusieurs **grands chantiers** permettent d'augmenter la synergie entre les directions de l'Institut, tels le cadre normatif en matière de protection des renseignements personnels et des autres renseignements confidentiels, la gestion intégrée de la qualité, la gestion de projet, la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) et la révision des processus de trois projets majeurs : le Registre des événements démographiques, l'*Enquête sur la rémunération globale* et les activités de collecte. L'Institut entend poursuivre, au cours des prochaines années, la mise en place de telles activités synergiques. De plus, l'Institut s'est vu confier des mandats additionnels dans les domaines de la pauvreté et de l'exclusion.

Enfin, l'Institut doit déployer davantage d'efforts pour se faire connaître et reconnaître sur la scène québécoise. En effet, c'est grâce aux travaux de l'Institut que le Québec dispose d'informations statistiques propres à ses besoins. À titre d'exemple, mentionnons les statistiques relatives aux régions du Québec dans les différents domaines de l'activité économique et sociale.

Contexte externe

La réalité sociale, économique et environnementale évolue à grande vitesse. Toutes les agences statistiques, pour jouer efficacement leur rôle, doivent anticiper les phénomènes significatifs. Cette veille permet de déceler les tendances ou les problématiques qui devront être mesurées, grâce à de nouveaux indicateurs statistiques à l'échelle nationale et internationale. L'Institut n'échappe pas à cette réalité.

Sur le plan des communications, l'Internet est devenu un facteur prépondérant de changement, qui modifie la culture des sociétés et toute la perception de l'espace et du temps, par son omniprésence et sa rapidité. Le nombre des internautes augmente constamment et ceux-ci se répartissent maintenant partout dans le monde.

L'Internet nous entraîne vers une société du savoir. Il faut apprendre non seulement à utiliser la technologie pour mieux capitaliser l'information, mais aussi pour la transférer et la transformer en connaissances. Apparaissent de nouvelles façons de collaborer et de partager le savoir entre les personnes, notamment les communautés de pratique ou communautés d'apprentissage. Ces communautés permettront aussi un transfert intergénérationnel des connaissances plus efficace, ce qui est d'autant plus pertinent que plusieurs organisations feront face, à court terme et pour plusieurs années encore, au départ massif de leurs employés et gestionnaires les plus expérimentés. Enfin, la notion de sécurité, tant en ce qui a trait aux transactions qu'au respect de la vie privée, amènera à surveiller notamment l'internationalisation des normes techniques et la redéfinition de la législation en ces matières.

En matière d'échanges internationaux, il est par ailleurs question de créer un marché planétaire unifié. De nouveaux dossiers apparaissent qui deviennent des sujets très délicats de négociation sur le plan international : l'accès aux marchés, une politique concernant la concurrence, la diversité culturelle, les droits de propriété intellectuelle, les pratiques antidumping, etc. On voit également apparaître un fonctionnement en continu, c'est-à-dire des marchés interconnectés sans aucun décalage horaire. La finance est à présent mise au service d'actionnaires le plus souvent invisibles. La nouvelle économie sera bâtie notamment sur l'innovation, la distribution en réseaux, le commerce électronique, et elle visera davantage une clientèle rassemblée grâce à un intérêt commun plutôt que la masse.

La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau; c'est plutôt son ampleur qui est inhabituelle. Ce qui est inusité, c'est le sentiment – partagé par des individus d'un peu partout dans le monde -- de vivre en même temps les mêmes défis, ce qui entraîne notamment de nouvelles alliances caractérisées par leur ampleur, les technopoles et la commercialisation de la culture. La mondialisation des économies a aussi entraîné une nouvelle répartition de la richesse. La pauvreté et l'exclusion sociale prennent de nouvelles formes.

Sur le plan démographique, alors que la population des pays moins développés continue d'augmenter, on note un ralentissement de la croissance démographique dans les pays plus développés et un déclin plus ou moins prononcé dans certains pays occidentaux. À l'échelle mondiale, l'augmentation de l'âge moyen reflète le vieillissement de la population et les prévisions indiquent que le niveau des migrations internationales restera élevé pendant la première moitié du siècle. Au Québec, le déclin de la population est prévu pour les environs de 2031. La hausse de la fécondité et un nombre plus élevé d'immigrants retarderaient toutefois cette décroissance. Sans cela, la hausse du nombre des décès entraînera le Québec dans la décroissance. Le vieillissement démographique est inévitable. Le passage des générations nombreuses du baby-boom aux étages supérieurs de la pyramide des âges demandera de nombreuses adaptations dans toutes les sphères de la société québécoise, notamment la santé et le marché du travail. À l'échelle des régions, les défis couvrent un vaste éventail; il faut notamment prévoir des déplacements importants de personnes vers les grandes agglomérations urbaines.

La protection de l'environnement et le développement durable font également partie des défis auxquels le Québec doit faire face. Sur le plan de l'environnement, les grands dossiers touchent notamment les changements climatiques, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, les précipitations acides, la qualité de l'eau, les ressources fauniques, les aires protégées et les matières résiduelles. En ce qui a trait au développement durable, il faut veiller, en regard de tous les aspects de la société (économique, social et environnemental), à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de combler les leurs.

À l'échelle du Canada, l'Institut, en tant qu'agence statistique du Québec, devra continuer d'affirmer son rôle de complémentarité avec Statistique Canada et fournir des informations statistiques qui tiennent compte des besoins propres au Québec, notamment en apportant une valeur ajoutée aux données produites par l'agence fédérale. La collaboration entre l'Institut et Statistique Canada devra demeurer très étroite afin d'éviter le double emploi, de réduire le fardeau imposé aux répondants et d'assurer la fiabilité et la cohérence de l'information diffusée.

À l'échelle du Québec, même si l'Institut de la statistique du Québec est le principal producteur de la statistique officielle, il n'est pas le seul. Les organismes et ministères provinciaux, ainsi que les entreprises privées en élaborent également, ce qui entraîne le risque constant d'un manque d'intégration et de coordination. En outre,

il importe d'assurer la pérennité de l'information et de mettre des ressources en commun pour élaborer des outils comme les enquêtes longitudinales. Par ailleurs, il faut éviter le chevauchement de l'expertise et tenir compte de la nécessité d'adopter des pratiques et des normes communes. À cause de la diversité des sources, l'accès aux données est très difficile pour les chercheurs et autres utilisateurs qui ne connaissent pas très bien les structures organisationnelles du gouvernement et leur évolution. Voilà pourquoi les autorités gouvernementales encouragent les ententes de partenariat entre les producteurs de la statistique officielle au Québec, ainsi que l'instauration de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) qui intégrera, à terme, les données de plus d'une vingtaine de ministères et organismes.

Par rapport aux orientations du gouvernement du Québec, l'Institut poursuivra son action conformément aux défis que représentent l'assainissement des finances publiques et les changements démographiques, notamment la diminution de la population active. Il intégrera constamment à ses actions, dans toute la mesure du possible, les priorités du gouvernement en matière de santé, d'éducation, de développement économique en tenant compte du développement durable, de développement régional, de la famille et de développement social – dont la conciliation travail-famille, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion –, de l'identité du Québec et de la révision des façons de faire de l'État. L'Institut continuera donc d'adhérer à la démarche gouvernementale d'amélioration et de modernisation de la gestion publique afin d'assurer une meilleure qualité de services aux citoyens.

Enjeux

L'Institut a retenu de l'analyse du contexte québécois, canadien et mondial que, pour bien jouer son rôle et faire face aux nouveaux défis, il doit, à l'instar des agences statistiques des pays occidentaux, notamment :

- s'adapter rapidement aux nouveaux besoins d'information;
- accentuer la production des travaux de synthèse et d'analyse, afin de favoriser une meilleure connaissance des phénomènes socioéconomiques et environnementaux;
- viser une meilleure mesure des phénomènes d'évolution et de changement au moyen d'une approche longitudinale;
- continuer de voir au respect de la vie privée et de garantir la confidentialité des renseignements qu'il détient;
- adapter les méthodes de collecte, minimiser le fardeau des répondants et favoriser leur collaboration aux enquêtes;
- se doter d'un cadre de gestion de la qualité;
- fournir un appui plus explicite à la gouvernance pour aider à la prise de décision en matière de politique publique;
- adapter les modes de diffusion aux besoins des utilisateurs;
- déterminer l'approche de veille statistique la plus appropriée à sa réalité.

Pour mieux cibler ses interventions, l'Institut a retenu **trois enjeux**, en mettant l'accent sur la pertinence et la qualité des produits et services, la reconnaissance de l'Institut et l'optimisation de ses ressources. Ces trois enjeux constituent des préoccupations de première importance, à cette étape de son évolution comme agence centrale de la statistique du Québec, à savoir :

- **L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité.**
- **L'Institut de la statistique du Québec est reconnu, par les décideurs de l'appareil gouvernemental québécois et par Statistique Canada, pour son rôle prépondérant en matière d'information et d'expertise statistiques sur le Québec.**
- **L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes.**

Institut de la statistique Québec

Schéma du Plan str

Enjeu

L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité.

En

L'Institut de la statistique du Q
deurs de l'appareil gouvernem
Canada, pour son rôle prépo
et d'expertise statistiques sur le

Orientation 1

Faire évoluer l'offre de service conformément aux priorités gouvernementales et aux enjeux de la société.

Axe d'intervention 1.1

Gestion de la pertinence

Objectif 1.1.1

Trouver un juste équilibre en matière d'offre de service, c'est-à-dire à la fois maintenir les programmes de base et répondre aux nouveaux besoins.

Orientation 2

Gérer de façon intégrée les dimensions de la qualité.

Axe d'intervention 2.1

Pertinence, fiabilité et objectivité, actualité, accessibilité, comparabilité et intelligibilité

Objectif 2.1.1

Intégrer, dans toutes les activités, le cadre de gestion et les bonnes pratiques en matière de qualité, en visant l'atteinte d'un juste équilibre entre les six dimensions de la qualité.

Orientation 3

Générer de la connaissance à partir d'un plus grand éventail d'informations statistiques, compréhensibles et accessibles à tous.

Axe d'intervention 3.1

Développement de la connaissance et démocratisation de l'information statistique

Objectif 3.1.1

Concevoir, de plus en plus, des produits permettant le développement des connaissances des citoyens, afin qu'ils comprennent mieux les enjeux de la société.

Orientation 4

Saisir toutes les occasions de démontrer et de faire reconnaître le niveau d'excellence des produits et services de l'Institut.

Axe d'intervention 4.1

Mise en valeur de l'Institut

Objectif 4.1.1

Occuper davantage l'espace prévu par sa loi constitutive et devenir la référence dans le domaine de la statistique sur le Québec.

Objectif 4.1.2

Accentuer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de Statistique Canada pour tout l'appareil gouvernemental québécois.

ıtégique 2005-2008

eu

ébec est reconnu, par les déci-
ıtal québécois et par Statistique
ıérant en matière d'information
Québec.

Enjeu

L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes.

Orientation 5

Agir à titre de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles afin d'optimiser le système statistique québécois.

Orientation 6

Maximiser l'utilisation des ressources de l'Institut en maintenant un juste équilibre entre les activités et les capacités organisationnelles.

Axe d'intervention 5.1

Soutien à la mise en place d'un sys-
ème de statistiques officielles

Axe d'intervention 5.2

Meilleure couverture des statistiques officielles

Axe d'intervention 6.1

Ressources humaines

Axe d'intervention 6.2

Ressources informationnelles

Axe d'intervention 6.3

Ressources financières

Axe d'intervention 6.4

Outils de gestion

Objectif 5.1.1

Doter le Québec
d'un système statis-
tique bénéficiant de
la confiance des dé-
cideurs et du public
en général.

Objectif 5.2.1

Agir à titre de coordonnateur auprès des ministères et organismes gouvernementaux pour maximiser la complémentarité et le partage d'expertise en matière de statistiques.

Objectif 6.1.1

Mettre en place la planification de la main-d'œuvre dans un contexte de gestion prévisionnelle.

Objectif 6.3.1

Maintenir un certain équilibre entre la subvention et les revenus autonomes.

Objectif 6.4.1

Systématiser la révision des processus et poursuivre l'élaboration des outils et des approches permettant un meilleur encadrement des projets.

Objectif 6.2.1

Poursuivre la mise en place d'une administration soutenue sur le plan électronique en continuant de faire évoluer les technologies de l'information.

Objectif 6.2.2

Continuer d'assurer la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la sécurité et la protection des informations détenues par l'Institut.

14

Enjeux, orientations, axes d'intervention, objectifs, indicateurs et cibles

Le texte qui suit permet de mieux comprendre la direction qui sera celle de l'Institut au cours des trois prochaines années, en expliquant chacun des enjeux et en précisant, pour chacun d'eux, les orientations, les axes d'intervention, les objectifs, les indicateurs et les cibles.

Enjeu : **L'Institut de la statistique du Québec s'engage, dans un environnement complexe et changeant, à garder le cap sur la pertinence de ses produits et services et sur les normes internationales de qualité.**

L'Institut, comme plusieurs agences statistiques dans le monde, a constaté au cours des dernières années l'accroissement de la demande pour de l'information statistique, de même que la diversité croissante des utilisateurs de statistiques officielles. Pour que cette information statistique puisse répondre adéquatement aux besoins des utilisateurs, l'Institut poursuivra notamment ses efforts pour renforcer ses mécanismes de consultation, encourager le réseautage avec le milieu universitaire et de la recherche, exploiter tout le potentiel des sources de données existantes et créer des conditions favorables au repérage des statistiques les plus pertinentes et des lacunes à combler. Il accentuera ses efforts pour anticiper les besoins, pour être à l'affût des orientations du gouvernement du Québec ainsi que des nouvelles tendances nationales et internationales. Il reverra régulièrement ses priorités, en vue de se réorienter au besoin afin que l'information qu'il fournit à la société continue de contribuer, de manière significative, à la compréhension de l'évolution de cette société et de son économie, à alimenter les débats publics, à éclairer la prise de décision des pouvoirs publics et à appuyer la recherche sur les questions d'intérêt public.

Par rapport à la qualité des produits et services, l'Institut a choisi de s'inspirer du modèle de gestion de la qualité qui fait maintenant consensus sur le plan international, dans le domaine de la statistique officielle, et qui définit essentiellement la qualité en fonction des besoins à combler. Ce modèle est en effet fondé sur le principe selon lequel la satisfaction des utilisateurs représente le critère ultime et global de la qualité d'un produit ou service. Dans ce contexte, la qualité d'un produit ou service est constitué de l'ensemble des caractéristiques de celui-ci qui influent sur sa capacité à satisfaire un besoin donné. L'adhésion à ce principe marque le passage d'une approche unidimensionnelle – traditionnellement centrée sur la fiabilité des données – à une approche multidimensionnelle de la qualité, qui suppose la prise en compte de tous les facteurs qui rendent l'information statistique adaptée aux besoins de ceux qui l'utilisent. Pour ce faire, l'Institut veillera à satisfaire les besoins de ses utilisateurs en établissant un juste équilibre entre les différentes dimensions de la qualité, et en tenant compte de ses obligations et de certaines contraintes, telles que le maintien de la confidentialité et les ressources disponibles.

Orientation 1 :	**Faire évoluer l'offre de service conformément aux priorités gouvernementales et aux enjeux de la société.**
Axe d'intervention 1.1 :	Gestion de la pertinence
Objectif 1.1.1 :	**Trouver un juste équilibre en matière d'offre de service, c'est-à-dire à la fois maintenir les programmes de base et répondre aux nouveaux besoins.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut devra gérer les nouveaux besoins et maintenir les domaines fondamentaux de la statistique, essentiels même s'ils ne sont pas toujours d'actualité. Tout en assurant la poursuite de ses programmes de base, il remettra constamment en question leur thématique. Il définira mieux ses mécanismes de consultation à tous les niveaux, que ce soit auprès des hauts dirigeants de l'administration publique ou des principaux collaborateurs et utilisateurs des programmes, produits et services. Il devra aussi resserrer ses liens avec le milieu universitaire et celui de la recherche pour un meilleur partage de l'expertise et pour mieux connaître les besoins que génère ou révèle la recherche de pointe. Il continuera de cerner les besoins des autres partenaires de même que les lacunes de l'appareil gouvernemental en matière de statistique. De plus, il définira et mettra en place une approche de veille (permanente, ponctuelle, choix des thématiques, etc.) adaptée à la réalité de l'Institut et lui permettant d'être proactif, grâce à sa connaissance de tout changement relatif au contenu des statistiques officielles d'autres gouvernements ou États, des meilleures pratiques et des tendances en matière de statistique. Il continuera de surveiller le degré d'utilisation de ses produits et services, ce qui lui donnera une indication de leur pertinence.

Indicateurs :	Cibles :
Nombre et nature des mécanismes de consultation et de collaboration mis en place	◆ D'ici 2008, avoir établi, dans chaque domaine d'activité statistique, au moins une nouvelle collaboration permettant une meilleure connaissance des besoins.
Nombre de rapports de veille produits	◆ À partir de 2007, avoir mis en place l'approche de veille la plus appropriée à chaque domaine d'activité et produit des rapports selon la périodicité retenue.
Volume, niveau et utilisation diversifiée de l'information statistique disponible	◆ D'ici 2008, avoir observé un nombre croissant de citations et de références dans des documents gouvernementaux, des rapports d'étude et de recherche, ainsi que dans les médias. ◆ D'ici 2008, avoir observé que le nombre de sessions de travail augmente chaque année sur le site Web de l'Institut. ◆ D'ici 2008, avoir donné accès aux données d'enquête à un nombre croissant de chercheurs et avoir maximisé l'utilisation des microdonnées.

Orientation 2 :	**Gérer de façon intégrée les dimensions de la qualité.**
Axe d'intervention 2.1 :	**Pertinence, fiabilité et objectivité, actualité, accessibilité, comparabilité et intelligibilité**
Objectif 2.1.1 :	**Intégrer, dans toutes les activités, le cadre de gestion et les bonnes pratiques en matière de qualité, en visant l'atteinte d'un juste équilibre entre les six dimensions de la qualité.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut mettra en place un cadre intégré de gestion de la qualité et un guide des bonnes pratiques, et le mettra à jour de façon continue. Il procédera également à l'évaluation systématique de chaque projet en regard de son cadre intégré de gestion de la qualité et des bonnes pratiques, et produira un plan d'action en vue d'apporter les améliorations nécessaires décelées lors de l'évaluation. De plus, l'Institut déploiera des efforts pour intéresser son personnel à la gestion intégrée de la qualité. Il assurera aussi une large diffusion de son cadre de gestion et des bonnes pratiques en matière de qualité.

Indicateurs :	Cibles :
Degré d'implantation du cadre intégré de gestion de la qualité de l'Institut et des bonnes pratiques	◆ En 2006, avoir achevé l'élaboration du cadre intégré de gestion de la qualité et le guide des bonnes pratiques. ◆ En 2007, s'être doté d'un plan d'action visant l'évaluation de la qualité des travaux de l'Institut et, de ce fait, l'amélioration continue de la qualité.
Nombre et nature des activités de sensibilisation	◆ Dès 2005, s'être doté d'une approche de sensibilisation continue en matière de qualité et l'avoir mise en place dans chaque direction. ◆ En 2008 au plus tard, avoir sensibilisé tout l'appareil gouvernemental au cadre intégré de gestion de la qualité de l'Institut, et avoir incité les groupes concernés aux bonnes pratiques en cette matière.

Orientation 3 :	**Générer de la connaissance à partir d'un plus grand éventail d'informations statistiques, compréhensibles et accessibles à tous.**
Axe d'intervention 3.1 :	Développement de la connaissance et démocratisation de l'information statistique
Objectif 3.1.1 :	**Concevoir, de plus en plus, des produits permettant le développement des connaissances des citoyens, afin qu'ils comprennent mieux les enjeux de la société.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut continuera de nouer, à l'échelle québécoise, canadienne et internationale, des ententes de partenariat et de susciter la collaboration avec les milieux gouvernemental, universitaire, de la recherche, associatif et privé, pour améliorer les programmes existants, et pour amorcer et mener à bien de nouveaux programmes statistiques conformes à la mission de l'Institut. Il poursuivra ses efforts pour augmenter le nombre d'analyses, d'activités ou de projets de recherche dans les différents domaines de l'activité statistique. Toujours dans le but d'augmenter la connaissance collective, l'Institut continuera d'accroître les travaux qui reposent sur la comparaison de données. Il favorisera toujours davantage l'utilisation et l'interprétation des données administratives, source importante d'information. Il assurera aussi la diffusion élargie de ses résultats, en se préoccupant d'atteindre un plus grand nombre de personnes.

Indicateurs :	Cibles :
Nombre d'articles publiés	◆ D'ici 2008, avoir augmenté, chaque année, le nombre d'articles publiés dans les périodiques de l'Institut ou dans des revues québécoises ou étrangères, en maintenant ou en suscitant, selon le cas, tout type de collaboration.
Nombre de travaux, d'études et d'analyses	◆ D'ici 2008, avoir augmenté, chaque année, le nombre de travaux, d'études et d'analyses méthodologiques ou à caractère scientifique.
Nombre de travaux de comparaison	◆ D'ici 2008, avoir accru les travaux comportant une comparaison de données sur divers sujets, à divers niveaux ou entre divers gouvernements ou États.
Étendue des activités de diffusion	◆ D'ici 2008, avoir augmenté l'utilisation des divers moyens de diffusion des résultats de l'Institut, en saisissant toutes les occasions possibles (présentations à des colloques, articles dans des revues, communiqués, contacts avec la presse, etc.).
Nombre de citations de l'Institut dans les médias	◆ D'ici 2006, avoir amélioré le système d'évaluation de la couverture médiatique des travaux de l'Institut.

Enjeu :	**L'Institut de la statistique du Québec est reconnu, par les décideurs de l'appareil gouvernemental québécois et par Statistique Canada, pour son rôle prépondérant en matière d'information et d'expertise statistiques sur le Québec.**

L'Institut sera plus présent auprès des instances et fera davantage valoir son expertise et la qualité de ses travaux, de façon à ce que ses données servent régulièrement à la prise de décision.

Pour améliorer le système statistique québécois, l'Institut devra être un chef de file et accentuer son rôle de coordonnateur auprès des ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques. Il déploiera des efforts pour élargir l'utilisation des données administratives à des fins statistiques, et pour promouvoir l'application du cadre intégré de gestion de la qualité de l'Institut et des normes internationales dans la production des statistiques, en poursuivant notamment un objectif de cohérence et de comparabilité. Il approfondira ses relations de collaboration et de complémentarité avec ses producteurs clés et reverra, de concert avec eux, les façons de faire en vue de définir un système statistique plus efficient au Québec.

Enfin, l'Institut accentuera son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de Statistique Canada pour toute l'administration publique québécoise, en vue de mieux servir les intérêts du Québec.

Orientation 4 :	**Saisir toutes les occasions de démontrer et de faire reconnaître le niveau d'excellence des produits et services de l'Institut.**
Axe d'intervention 4.1 :	Mise en valeur de l'Institut
Objectif 4.1.1 :	Occuper davantage l'espace prévu par sa loi constitutive et devenir la référence dans le domaine de la statistique sur le Québec. Pour atteindre cet objectif, l'Institut mènera diverses activités promotionnelles, afin de mieux faire connaître ses normes de qualité, ses produits et services tant au sein de l'appareil gouvernemental qu'auprès de la population en général. Il entamera des démarches auprès des décideurs de la fonction publique québécoise, afin de développer leur réflexe de recourir aux résultats et à l'expertise de l'Institut, comme une aide à la prise de décision. Par ailleurs, il suscitera la collaboration des citoyens (individus et entreprises) aux enquêtes, et il veillera à accroître leur propension à consulter les données de l'Institut, particulièrement celles qui éclairent les débats publics.

Indicateur :	Cibles :
Étendue, nature et régularité d'utilisation des produits et services de l'Institut	◆ D'ici 2008, avoir observé l'utilisation croissante des produits et services de l'Institut par les décideurs de la fonction publique québécoise. ◆ D'ici 2008, avoir amélioré les modes et augmenté les occasions de communication pour atteindre davantage les citoyens (individus et entreprises). ◆ En 2005, avoir élaboré un concept promotionnel portant sur les normes de qualité utilisées à l'Institut, de même que sur ses produits et services, et en avoir fait une large diffusion.

Objectif 4.1.2 :	**Accentuer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de Statistique Canada pour tout l'appareil gouvernemental québécois.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut améliorera ses mécanismes de coordination dans l'administration publique québécoise, de façon à toujours mieux la représenter auprès de Statistique Canada. Il se tiendra constamment au fait des nouveaux développements et des orientations de Statistique Canada, afin d'être en mesure de toujours mieux servir le Québec en statistiques, et à alléger, si possible, la tâche des répondants aux enquêtes. De plus, il poursuivra, auprès de Statistique Canada, la promotion d'accords de partage des données, d'activités conjointes de collecte et d'échange d'expertise.

Indicateur :	Cibles :
Nature des mécanismes de coordination et de concertation mis en place	◆ En 2006, avoir défini clairement la stratégie de coordination de l'Institut auprès de Statistique Canada pour l'administration publique québécoise. ◆ Dès 2005, avoir étendu la concertation à tous les niveaux avec Statistique Canada (entre les hauts dirigeants, les cadres et les professionnels) dans les différents domaines de l'activité statistique.

Orientation 5 :	**Agir à titre de coordonnateur gouvernemental en matière de statistiques officielles afin d'optimiser le système statistique québécois.**
Axe d'intervention 5.1 :	**Soutien à la mise en place d'un système de statistiques officielles**
Objectif 5.1.1 :	**Doter le Québec d'un système statistique bénéficiant de la confiance des décideurs et du public en général.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut accentuera son rôle de coordination et poursuivra l'établissement et le maintien d'ententes de partenariat, de même que ses activités en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques. L'Institut visera à mieux gérer l'information officielle, à la rendre plus accessible, mieux normalisée et à créer des synergies qui permettent d'en améliorer la qualité de façon aussi économique que possible. En outre, l'Institut fournira à ses principaux producteurs l'appui nécessaire et un cadre commun en matière de qualité, afin qu'ils puissent diffuser leurs statistiques comme « officielles ».

Indicateur :	Cible :
Volume et nature des statistiques officielles dans la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO)	◆ D'ici 2008, avoir versé dans la BDSO les données officielles des 24 ministères et organismes gouvernementaux partenaires et avoir maintenu leur constante participation.

Axe d'intervention 5.2 :	**Meilleure couverture des statistiques officielles**
Objectif 5.2.1 :	**Agir à titre de coordonnateur auprès des ministères et organismes gouvernementaux pour maximiser la complémentarité et le partage d'expertise en matière de statistique.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut maintiendra d'abord une bonne connaissance du système statistique québécois, en tenant à jour le portrait des principaux détenteurs et producteurs de statistiques dans l'appareil gouvernemental. De plus, il sensibilisera les ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques, aux avantages d'une meilleure coordination statistique, ce qui permettra d'éviter le chevauchement d'activités et de diminuer le fardeau des répondants aux enquêtes, grâce à des collectes regroupées et à l'utilisation des données existantes. Enfin, il verra à élaborer, en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux, un cadre d'intégration de la statistique au Québec.

Indicateur :	Cible :
État d'avancement du cadre d'intégration de la statistique au Québec	◆ D'ici 2006, avoir amorcé, de concert avec les ministères et organismes gouvernementaux, détenteurs et producteurs de statistiques, l'élaboration d'un cadre d'intégration de la statistique au Québec.

Enjeu : L'Institut de la statistique du Québec adhère à la modernisation de la gestion publique, en révisant son cadre de gestion des ressources et en l'adaptant au contexte où près du tiers de son budget provient de revenus autonomes.

L'Institut fait siennes les orientations gouvernementales. Ainsi, il poursuivra ses activités en vue d'améliorer les services aux citoyens, notamment en matière de diffusion électronique, d'accès accru, en toute sécurité et confidentialité, aux données de recherche et de modernisation de ses outils de collecte. Pour favoriser la recherche dans le respect de la vie privée, l'Institut poursuivra ses travaux – en collaboration avec des chercheurs du Réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant et quatre ministères et organismes gouvernementaux – afin d'étudier la faisabilité d'offrir aux chercheurs québécois une structure facilitant l'utilisation de données croisées déjà disponibles dans les différents organismes publics, et de fournir un mécanisme de documentation relatif à l'ensemble des données.

L'Institut mettra en place un plan de gestion prévisionnelle de sa main-d'œuvre qui lui permettra de faire face au défi démographique, notamment en embauchant des personnes compétentes, et en assurant la formation continue et la fidélisation de son personnel.

Il poursuivra ses efforts d'encadrement des projets, ainsi que ses activités d'évaluation de programme et de révision des processus en ce qui a trait aux projets d'importance.

Au cours des trois prochaines années, l'Institut tiendra compte davantage des effets qu'ont les revenus autonomes sur ses activités et de leur incidence sur ses ressources. Ces mandats à revenus autonomes constituent, dans plusieurs cas, des occasions qu'il faut saisir, afin de répondre aux besoins des ministères et organismes gouvernementaux et d'augmenter la couverture statistique. L'Institut est appelé à faire des choix conformes à ses capacités organisationnelles. L'équilibre est précaire et il devra se montrer vigilant.

Orientation 6 :	**Maximiser l'utilisation des ressources de l'Institut en maintenant un juste équilibre entre les activités et les capacités organisationnelles.**
Axe d'intervention 6.1 :	Ressources humaines
Objectif 6.1.1 :	**Mettre en place la planification de la main-d'œuvre dans un contexte de gestion prévisionnelle.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut mettra en place les moyens susceptibles d'assurer la relève dans tous les emplois et d'améliorer son pouvoir d'attraction. Il renforcera son noyau d'expertise et, en tenant compte des priorités organisationnelles, assurera un meilleur équilibre des ressources humaines par domaine d'activité. De plus, il assurera le développement de l'expertise de son personnel de façon plus ciblée et conformément aux orientations stratégiques. Il examinera aussi les différents modes d'organisation du travail et les adaptera à ses besoins. Enfin, l'Institut accentuera ses efforts pour maintenir et améliorer la santé et le bien-être de son personnel.

Indicateurs :	Cibles :
État de réalisation de la planification de la main-d'œuvre	◆ D'ici 2008, avoir mis en place les moyens pour assurer la relève dans tous les emplois de l'Institut, particulièrement quant aux emplois jugés vulnérables ou spécialisés. ◆ D'ici 2008, avoir mis en place des mécanismes permettant d'optimiser l'utilisation des ressources humaines, particulièrement en matière de gestion des connaissances, de rétention et de redéploiement interne des employés. ◆ D'ici 2007, avoir révisé les modes d'organisation du travail, afin de les adapter au contexte des revenus autonomes, particulièrement à un horaire de travail convenant aux enquêtes auprès des individus et des ménages.
Dépôt d'un plan d'action en santé et bien-être	◆ D'ici 2008, avoir conçu et mis en place des mesures concrètes pour améliorer l'état de santé et le bien-être de son personnel et en dresser le bilan.

Axe d'intervention 6.2 :	**Ressources informationnelles**
Objectif 6.2.1 :	**Poursuivre la mise en place d'une administration soutenue sur le plan électronique en continuant de faire évoluer les technologies de l'information.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut poursuivra la diffusion électronique de l'information statistique. Il continuera ses efforts pour faciliter et simplifier l'accès de la clientèle aux produits et services. Par exemple, l'accessibilité de l'information statistique sera la plus simple et la plus conviviale possible pour les utilisateurs, mise à leur disposition sous divers formats et selon divers modes d'accès, parmi lesquels ils pourront choisir ce qui leur convient le mieux. Comme l'Institut tend à favoriser la production maximale d'informations à partir de ses enquêtes, la collaboration de chercheurs externes est précieuse et, en ce sens, l'Institut s'efforcera d'accroître, en toute sécurité et confidentialité, la consultation aux centres d'accès aux données de recherche et il poursuivra ses projets d'accès à distance. Afin d'être toujours plus efficace et d'alléger le fardeau des répondants, l'Institut modernisera ses outils de collecte en les adaptant aux besoins des répondants et à l'évolution de la société. Il expérimentera, dans certaines enquêtes, la collecte électronique comme complément aux autres modes de collecte utilisés.

Indicateurs :	Cibles :
Taux d'augmentation de l'accès à l'information statistique	◆ D'ici 2008, avoir observé que le nombre de sessions de travail augmente chaque année sur le site Web de l'Institut. ◆ D'ici 2008, avoir amélioré et consolidé les moyens d'accès aux données de recherche par les chercheurs, dans le respect de la confidentialité et grâce à des mesures de sécurité adéquates.
Niveau d'adaptation des modes de collecte	◆ D'ici 2008, avoir assuré l'évolution d'une gestion multimodale des activités de collecte, en intégrant au mieux le mode électronique.
Taux de satisfaction des utilisateurs du site Web de l'Institut	◆ D'ici 2007, avoir mis en place les moyens pour évaluer périodiquement le degré de satisfaction des utilisateurs du site Web de l'Institut, notamment quant à la simplicité de navigation pour avoir accès aux produits et services.
Plan d'investissement en technologies de l'information	◆ D'ici 2006, avoir dressé un portrait global des technologies et un plan d'investissement sur trois ans, en garantissant notamment la réutilisation des acquis technologiques.

Objectif 6.2.2 :	**Continuer d'assurer la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la sécurité et la protection des informations détenues par l'Institut.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut, conformément aux orientations gouvernementales, se préoccupera d'assurer la relève de ses activités en cas de sinistre. De plus, il se dotera d'outils pour mesurer l'efficience de l'utilisation interne des technologies de l'information. Enfin, il s'assurera constamment de respecter et de faire évoluer les mécanismes assurant la sécurité des informations qu'il détient, y compris le respect des exigences de ses partenaires qui lui confient leurs données pour une utilisation statistique.

Indicateur :	Cibles :
Degré de conformité aux exigences de sécurité	◆ D'ici 2008, avoir entrepris l'élaboration d'un plan permettant à l'Institut de reprendre ses activités après un sinistre, à partir de l'un ou l'autre de ses bureaux (Québec ou Montréal). ◆ D'ici 2007, avoir mis en place des indicateurs de gestion pour appuyer les gestionnaires en vue de l'utilisation efficiente et éthique des technologies de l'information. ◆ D'ici 2008, avoir fait évoluer les mécanismes de sécurité et documenté les processus, afin de maintenir les échanges sécurisés d'informations avec les différents partenaires de l'Institut et d'en susciter de nouveaux.

Axe d'intervention 6.3 :	**Ressources financières**
Objectif 6.3.1 :	**Maintenir un certain équilibre entre la subvention et les revenus autonomes.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut effectuera des activités de promotion auprès des comités de pilotage et d'orientation de projets pour obtenir le financement, par les partenaires gouvernementaux, des programmes statistiques récurrents menés grâce à des revenus autonomes. À la suite d'ententes de partenariat à moyen et à long terme, l'Institut prendra l'initiative de négocier le transfert de postes et crédits à l'Institut pour répondre aux nouveaux besoins récurrents. L'Institut se montrera également vigilant quant à l'incidence sur son infrastructure d'accepter des travaux à revenus autonomes, et il évaluera chaque fois sa capacité organisationnelle d'y donner suite.

Indicateurs :	Cibles :
Pourcentage d'augmentation du budget de l'Institut par rapport à l'augmentation des revenus autonomes	◆ D'ici 2008, avoir augmenté la subvention par du financement obtenu des partenaires gouvernementaux en proportion de leurs nouveaux besoins statistiques récurrents.
Mécanismes de définition des priorités mis en place	◆ Au plus tard en 2006, avoir mis en place les mécanismes nécessaires pour définir l'échelle des priorités parmi les projets financés par la subvention.
Cadre de référence produit en matière de collaboration concernant les activités de collecte	◆ D'ici 2008, avoir élaboré un cadre de référence arrimé aux exigences de qualité de l'Institut, en matière de collaboration et de partenariat concernant les activités de collecte.

Axe d'intervention 6.4 :	**Outils de gestion**
Objectif 6.4.1 :	**Systématiser la révision des processus et poursuivre l'élaboration des outils et des approches permettant un meilleur encadrement des projets.** Pour atteindre cet objectif, l'Institut a décidé d'appliquer en continu la révision des processus de travail, et ce, surtout en ce qui concerne les projets qui consomment le plus de ressources. En gestion de projet, il visera l'amélioration des connaissances, des processus, des techniques et des outils; il utilisera une terminologie commune en cette matière, en fonction du cadre intégré de gestion de la qualité de l'Institut.

Indicateurs :	Cibles :
Nombre et nature des projets révisés	◆ D'ici 2008, avoir entrepris la révision des processus de travail d'au moins deux projets ciblés en 2005.
Niveau d'implantation de l'approche de l'Institut en gestion de projet	◆ Au plus tard en 2006, avoir terminé l'élaboration des outils informatisés de planification et de suivi des projets. ◆ D'ici 2006, avoir formé les chargés de projet quant à différents aspects de la gestion de projet. ◆ En 2007, avoir mesuré la satisfaction de la collaboration existant entre les directions et le niveau de satisfaction des chargés de projet en regard de leurs responsabilités.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général ».

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

ISBN 2-550-44116-8

9 782550 441168

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada

Institut de la statistique Québec